Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 43 (1972)

Heft: 8

Artikel: L'ADIJ et le projet d'aéroport du Grand-Marais

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825016

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'épuration des eaux résiduaires déversées dans l'Allaine de sa source à Porrentruy. Ces études touchent à leur fin et dès l'an prochain on passera aux réalisations, si bien que, d'ici cinq ans, pense-t-on, l'Allaine sera assainie jusqu'au chef-lieu.

De son côté, M. F. Berdat, ingénieur pour le Jura à l'Office cantonal de l'économie hydraulique et énergétique, montra que le district de Porrentruy était le plus en retard sur le plan de la lutte contre la pollution. Dans le Jura, ce sont les districts de Laufon et de La Neuveville qui, jusqu'à présent, ont fait les plus grands efforts dans ce domaine. En effet, voici le montant des travaux subventionnés réalisés dans les districts jurassiens, de 1968 à fin juin 1972, dans le domaine de l'épuration des eaux :

Porrentruy : 204 000 fr. (soit 8 fr. par habitant) ; Franches-Montagnes : 266 000 fr. (32 fr. par habitant) ; Courtelary : 980 000 fr. (37 fr. par habitant) ; Delémont : 1 480 000 fr. (54 fr. par habitant) ; Moutier : 3 430 000 fr. (107 fr. par habitant) ; La Neuveville : 6 700 000 fr. (1170 fr. par habitant) ; Laufon : 19 330 000 fr. (1357 fr. par habitant).

(Précisons que les travaux subventionnés dont il est fait mention ci-dessus représentent la construction des collecteurs de concentration, des stations d'épuration et d'ouvrages spéciaux tels que stations de pompage.)

La lutte contre la pollution est une des grandes tâches de notre époque. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine chez nous, spécialement dans les districts de Porrentruy, des Franches-Montagnes, de Courtelary, de Delémont et de Moutier. La pollution, en particulier en Ajoie, a atteint un niveau véritablement inquiétant. C'est le mérite de M. Verneaux et des chercheurs qu'il dirigeait de nous y avoir rendus attentifs. Espérons que ce diagnostic alarmant sera de nature à stimuler les membres des autorités et les ingénieurs responsables. L'heure est venue de passer enfin aux réalisations, au prix des sacrifices financiers nécessaires.

ADIJ

L'ADIJ et le projet d'aéroport du Grand-Marais

L'ADIJ a diffusé en juillet dernier le communiqué suivant :

Dans sa séance du 3 juillet, le comité central de l'ADIJ a discuté du projet de création de l'aéroport du Grand-Marais. Il reconnaît que le dossier mérite un examen objectif approfondi tenant compte de tous les facteurs essentiels, protection de l'environnement, lutte contre le bruit, pollution des eaux, mais aussi celui du développement économique et touristique du canton dans son ensemble. Le jour viendra où l'on ne pourra plus renvoyer la construction d'un quatrième aéroport suisse. Ce jour n'est pas très lointain. Le projet du Grand-Marais est certainement celui qui actuellement satisfait le mieux l'économie jurassienne. Malgré la récente prise de position de la Commission des transports du Grand Conseil, nous espérons que ce dernier étudiera le projet avec toute l'objectivité nécessaire et mettra au premier plan de ses préoccupations le développement économique et touristique du canton.